



# Club nautique Ichtus

## PV de l'assemblée générale du 25 mars 2011

---

En bref:

- Moins de matos, mais en meilleur état
- comptes équilibrés
- gros efforts du groupe planches à voile, dans le nouveau râtelier couvert
- démission de Florence Droz du poste de secrétaire
- statuts inchangés - la fumée et l'alcool restent interdits
- l'assurance interne devient un fonds de solidarité

Antoine Berthoud ouvre la séance à 20 h

### 1. Appel

Antoine Berthoud signale que 3 listes circulent: l'une pour enregistrer les présences, la deuxième pour manifester son intérêt à organiser la fête d'inauguration du râtelier couvert, le 18 juin, la 3e pour signaler les absents qui se seraient excusés auprès d'un membre présent.

### 2. Nomination des scrutateurs

L'assemblée élit Yannick Droval et Stéphane Malégeant

### 3. Procès-verbal de la dernière AG

Personne ne souhaitant prendre la parole, le PV de l'AG 2010 est approuvé tacitement.

### 4. Rapport du président

2010, année exceptionnelle pour Ichtus, puisque le râtelier couvert a été mis sous toit, attendu qu'il était depuis de longues années. Il a eu des effets immédiats sur le club, en entraînant une augmentation significative des activités. Ca devrait continuer en 2011 avec les aménagements qui sont en cours et qui rendront le râtelier couvert encore plus pratique et plus efficace.

Effectif stable, environ 600 membres, les démissions et exclusions étant compensées par les nouvelles inscriptions.

600, c'est en gros le nombre de courriers électroniques reçus et envoyés en 2010 par le président avec la mention Ichtus. Ils étaient destinées avant tout aux membres du comité et à Nicolas Droz sans qui rien n'aurait été possible. Qu'ils soient remerciés publiquement de leur engagement.

Lors de l'AG 2010, des membres se sont inquiétés des problèmes de responsabilité qui pourraient survenir lors de cours dispensés par Ichtus. Renseignements pris auprès de clubs de voile des 3-Lacs, le fait d'appliquer et de respecter les normes de sécurité de J+S suffit à garantir que même en cas de pépin, on ne pourrait rien reprocher au club et à ses moniteurs, ni pénalement, ni civilement. Décision a donc été prise de fonctionner lors de cours selon les règles J+S. Reste à les connaître, à se convaincre de leur bien-fondé, et à les appliquer. Ce sera un des objectifs de 2011.

2010 a été marqué par deux méchants coups de joran - légers dégâts, pas d'accident de personne, mais la trouille de sa vie pour le président qui se trouvait sur l'eau lors du plus mauvais - il n'imaginait pas que le lac puisse se déchaîner à ce point.

Deux préoccupations pour 2011: le local, qui se dégrade, notamment à l'ouest où c'est la peinture qui tient le bois pourrissant. Et le paradoxe d'Ichtus, qui veut que l'attrait principal du club - son prix très bas - implique que trop de membres, puisque c'est presque gratuit, utilisent sans soin du matériel qu'il faut réparer trop souvent. Un objectif serait que le club, grâce aux efforts de tous, arrive à dépenser moins d'argent en réparations évitables, pour en dépenser plus à acquérir du bon matériel.

Un objectif pour 2011, défini fin 2010: avoir moins de matériel, mais en meilleur état, et mieux adapté à M. et Mme Tout-le-Monde. Un bel effort a été fait sur ce plan avec les planches à voile, grâce à la bande entourant Valérie Meylan. Quant au lesté d'Ichtus, le Love-Love, il vogue sur le lac Balaton, et sera remplacé par le Bi-quille que Thierry Holweger et son équipe remettent en état dans un chantier naval à Chevroux.

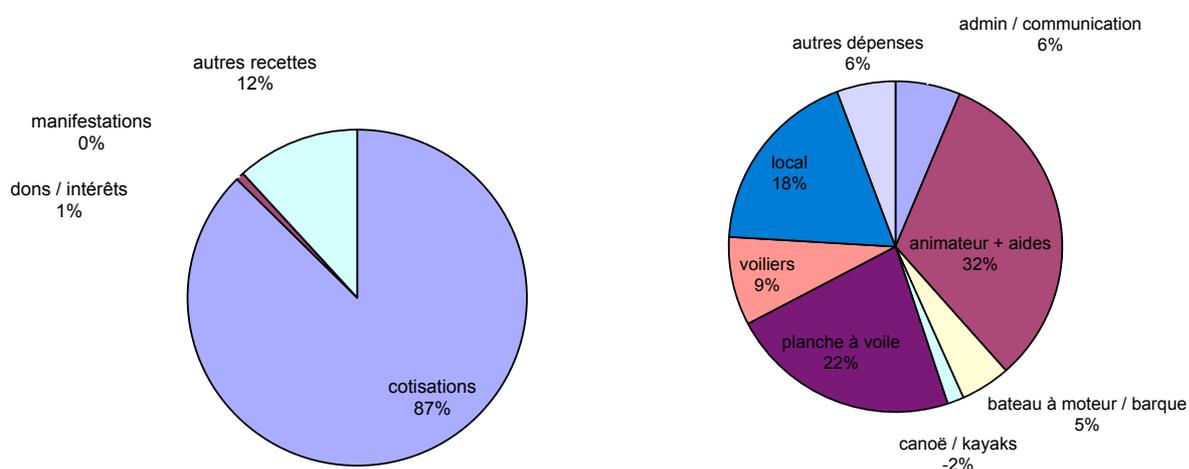
Autre ambition: avec l'aide du nouveau site Internet que Mark est en train de mettre au point, le comité espère améliorer la gestion des casiers et armoires, de manière à ce que ceux qui ne fréquentent plus le club cessent de bloquer des armoires qui manquent à des membres présents et actifs.

Dernier point important à souligner: le fait que Nicolas Droz ait admis pouvoir passer quelques heures par mois à des tâches administratives. C'est une nouveauté pour lui, et une bonne nouvelle pour Ichtus.

## 5. Rapport du caissier (comptabilité 2010)

Recettes de 89'500.- dont 3'105.- reçus de la commune de St-Blaise pour le râtelier, ce qui fait de véritables recettes de 86'400.-

Les dépenses ont été très élevées du fait de la construction du râtelier, soit 174'500.-, dont 88'500.- pour le râtelier; les dépenses hors râtelier sont donc de 86'000.-; recettes et dépenses s'équilibrent donc pour l'année 2010.



Durant 10 ans, Ichtus a mis un certain montant de côté pour le râtelier.; on a réussi à le faire, et la plupart des années ont été positives. 2010 a été négative; on note là les dépenses sans tenir compte des dons importants de la LoRo et de la banque Raiffeisen. Il ne s'agit donc que de l'argent dépensé de nos réserves.

Répartition des recettes: peu de changement d'une année à l'autre. Les cotisations en tête - merci à ceux qui les paient dans les délais - représentent 88 %; les autres recettes proviennent des cours et de locations ponctuelles de matériel.

Côté dépenses, le râtelier couvert a été mis sous la rubrique «local», qui enfla en conséquence. Viennent ensuite les dépenses de voile, relativement importantes, 13'700.-, et de planches à voile, l'animateur représentant env. 30'000.-

Recettes et dépenses de l'assurance interne montrent de grosses variations d'une année à l'autre; pour 2010, on est sans doute dans les chiffres au-dessous des coûts réels, les factures de réparation ne précisent pas toujours si l'assurance interne est concernée. Il y a à ce niveau une réserve de 5'700.-

La comptabilité étant un relativement gros morceau, avec plus de 1'000 écritures, le coordinateur complète lui-même depuis cette année les détails des dépenses: deux objectifs à cela: décharger le caissier, et être beaucoup plus précis quant à l'affectation des montants. La vente de matériel d'occasion, qui avait suscité des remarques des vérificateurs l'an dernier, a fortement diminué en 2010, avec un montant de 655.-, et les montants sont mieux détaillés qu'auparavant.

Voilà pour l'essentiel - quelqu'un souhaite-t-il des précisions ?

Pas de questions.

Le rapport des vérificateurs de comptes est lu par le président.

Décharge est donnée au caissier avec remerciements, par acclamations et à l'unanimité.

## **7. Rapport des responsables du matériel**

### **Corsin Battaglia, groupe voile**

la flotte de voile légère est riche de 7 catamarans et dériveurs: le groupe essaie de maintenir le nombre de bateaux constant, voire de le réduire, mais d'augmenter la qualité des bateaux. Certains sont en fin de vie, et il faudra les éliminer cette année.

En 2010, quelques travaux importants sur la flotte. Il a fallu remplacer les coques du Hobie 18, devenues toutes molles, par des coques d'occasion; le Top-Cat, grâce à Daniel F., a deux safrans neufs, et d'autres améliorations; il a fallu réparer 2 coques de Laser, trouées; plusieurs voiles ont été réparées par Thierry Holweger, ce qui a fait faire de grosses économies au club; Longo a réparé le trampoline du Hobie 18; on a acheté le Dart 20, d'occasion, et 4 voiles pour les Laser, que nous avons trouvées à bon compte aux Etats-Unis; nous avons reçu aussi un don de 4 chariots pour Laser, de l'EPFL. J'aimerais remercier les responsables des bateaux, qui les entretiennent et mettent au courant les membres qui veulent naviguer - en 2010, il y a eu 48 introductions à nos bateaux par les responsables, merci à eux. Actuellement, 147 membres sont inscrits sur la liste voile.

Applaudissements à Corsin.

### **Planches à voile, Valérie Meylan**

Le leitmotiv 2010 a été «moins de matériel, mais en meilleur état», et il y a eu du boulot. Nous avons fait un gros tri; nous avons jeté pas mal, réparé beaucoup, on a renouvelé aussi, essentiellement du petit matériel qui a été réassorti, pieds de mat, rallonges, mats. Gros effort aussi pour que, aujourd'hui, il y ait dans le râtelier 18 gréements en prêt montés et prêts à partir. Il y a eu un retour très positif, et une belle augmentation des sorties. Nous avons aussi commencé à faire un inventaire informatisé du matériel, qui nous permettra un meilleur suivi.

Grace à Yolán, le club a acheté 3 paddle-boards qui ont un succès considérable.

Pour 2011, la commission planche veut assurer un roulement du matériel; il faudra explorer le grenier pour récupérer les voiles utilisables, et racheter quelques flotteurs, dont certains sont en mauvais état. Nous envisageons aussi l'achat d'un paddle-board et surtout de pagaies pour paddle-boards, pagaies qui ne coulent pas - nous en avons déjà perdu quelques unes qui sont au fond du lac...

Yan Arnold est en train de penser un prototype pour ranger le matériel planche - les gréements surtout - qui devrait améliorer beaucoup l'accessibilité et le rangement des voiles en prêt. Projet aussi de passer tout le matériel planche sur le site Internet.

Remerciements à Blaise, Yolán, Yannick, Yan, Jon, Bruna et son mari.

Applaudissements nourris.

## **Voilier lesté, Thierry Holweger**

Thierry présente le «bi-quille», un voilier lesté reçu par Ichtus. 7 m de long, 25 m<sup>2</sup> de toile - il faudra un permis voile, mais il sera équipé d'un moteur qui n'exige pas le permis. Un vrai voilier de croisière dont les œuvres vives sont saines - il est resté au sec pendant près de 20 ans - qui demande pas mal de travail pour le remettre en état, l'objectif étant d'en faire un bateau presque neuf. Suite à un sondage qui a confirmé qu'une quinzaine de membres étaient prêts à s'investir, décision a été prise de se lancer. Jusqu'à aujourd'hui, 26 membres d'Ichtus sont venus travailler à Chevroux où se trouve le chantier naval qui accueille le bateau jusqu'à sa rénovation complète. Et certains ont eu le courage de travailler sur le bateau par 5° C, tout seuls. La rénovation devait être terminée en décembre; elle a pris du retard, mais le chantier Souto accueille le biquille gratuitement jusqu'à la fin des travaux - c'est un geste qu'il convient de souligner.

Thierry propose une série d'images du biquille en chantier, et encourage chacun à participer à l'aventure.

Applaudissements.

## **Canoës, kayaks, bateaux à rames**

Karine Verrechia, excusée, précise:

- très récemment nous avons acheté d'occasion 3 canoës à 2 places, double coque
- nous disposons d'une troisième canoë performant
- le canoë 12 places a été utilisé par des groupes extérieurs et membres du club une dizaine de fois
- le matériel a aussi profité aux classes des collèges de la région dans le cadre des activités complémentaires facultatives

Pour 2011:

- nous cherchons des membres pour fabriquer des chariots mieux adaptés pour entrer directement dans le râtelier

A quoi il faut ajouter le cadeau reçu de Léon Marguet et sa famille, qui démissionne d'Ichtus et qui nous font don d'un canoë et d'un superbe kayak - merci à eux.

Il y aurait un Virus (yole insubmersible pour 2 rameurs) d'occasion à Hauterive - à étudier...

## **8. Propositions du comité**

a) Demande d'un crédit de 25'000 CHF

Les détails figurent sur la convocation à l'assemblée.

Le crédit est voté à l'unanimité.

b) Renouvellement du contrat du coordinateur

La parole à Nicolas Droz, coordinateur, qui résume son activité 2010, marquée par l'accident à voile qui l'a obligé à se déplacer durant quelques semaines avec des béquilles.

Journées de boulot marquées par l'aménagement du râtelier, séances d'accueil, présence-conseil et surveillance les jours d'affluence, camps et cours, surtout pour les enfants avec l'aide d'Alfredo Carrero, animateur de plusieurs cours de voile sur Optimist: Nicolas, comme chaque année, a essayé d'en faire moins mais a tout de même dépassé son quota d'heures.

Il souligne qu'il passe trop de temps à ranger, à éteindre les lumières et à fermer les portes; il n'est pas normal qu'à 11 heures le soir, il n'y ait plus personne au club mais que les portes soient grandes ouvertes, les lumières allumées, et qu'il reste sur la plage des planches et leur grément.

Pour 2011, Nicolas propose de continuer à travailler pour Ichtus à 30% d'un plein temps; il

pourra ainsi faire plus d'administration, assurer une présence le samedi, conformément à son cahier des charges; Nicolas a pensé à organiser une sortie en rivière - peut-être sur le Doubs. Il y aura les séances d'accueil, moins qu'en 2010, des journées de boulot qui sont importantes autant pour le matériel que pour les rencontres; il devra veiller à ce que l'ordre règne, et a pensé à différencier son personnage: avec un t-shirt orange marqué ICHTUS lorsqu'il est gentil coordinateur au service de tous; et sans t-shirt orange lorsqu'il est Nicolas Droz membre d'Ichtus, qui fréquente le club pour son plaisir.

Nicolas précise qu'il n'est pas l'employé d'Ichtus mais qu'il bénéficie d'un contrat de mandat; il a un cahier des charges qu'il est en train de mettre à jour pour le soumettre bientôt au comité. Il ajoute encore qu'il touche, en tant qu'indépendant, un salaire horaire brut de chf 40.-, soit chf 28.- net, ce qui lui paraît être un salaire qui n'est pas exagéré en comparaison des chf 40.-/heure que touchent les jeunes moniteurs J+S - lesquels ont, il est vrai, des temps de travail très limités.

Nicolas lance encore un appel à chacun à partager ses expériences et aventures avec les autres et à ne pas hésiter à proposer des idées ou exprimer des besoins de manière à ce qu'Ichtus continue de vivre et de se renouveler.

Applaudissements nourris.

Antoine Berthoud précise qu'en 2011, le 30% de Nicolas Droz sera un vrai 30% - il n'y a pas de raison que Nicolas continue d'offrir à Ichtus, comme les années précédentes, un gros paquet d'heures qui ne lui sont pas payées. Il y aura donc un Nicolas en T-shirt orange, à disposition de tous, qui sera moins présent que le Nicolas à tout faire tout le temps pour tous des autres années.

### c) Remplacement du poste de secrétaire

Florence Droz, secrétaire bénévole d'Ichtus depuis 29 ans, souhaite transmettre son poste. Antoine Berthoud précise que cela représente, en gros, le 10 à 15% d'un plein temps, soit en moyenne 4 heures par semaine, avec beaucoup de travail en début de saison et nettement moins en hiver. Il demande s'il y a dans la salle un ou une volontaire pour reprendre le poste de Florence, qui mettra bien sûr son successeur au courant.

Un ange passe, dans un silence assourdissant...

Antoine Berthoud ajoute qu'il a pris des contacts avec des personnes susceptibles de reprendre le post de Florence en étant rémunérées; si personne ne se propose pour faire le travail bénévolement, il faudra bien en passer par là - il y aura du nouveau dans quelques jours, au pire quelques semaines.

### d) Rapport du fond de solidarité 2010 et proposition pour 2011

Deux propositions d'attribution du fonds de solidarité sont parvenues au comité.

La parole d'abord à Daniel Favarger - qui retire sa proposition.

Reste donc la proposition de Valérie Meylan, en faveur de Just for Smiles.

C'est, explique Valérie, une fondation suisse qui œuvre en Suisse pour des suisses; elle propose des activités de plein air à des polyhandicapés. Du tandem-ski, à Villars, avec des moniteurs spécialisés et des éducateurs, du catamaran, sur des engins aménagés spécialement, sur le Léman, ou de la «joliette», des chaises à porteur conçues pour permettre à des polyhandicapés de découvrir la moyenne montagne, dans le canton de Vaud et en Valais.

Au vote, l'attribution des 500 francs du Fonds de solidarité à la fondation «Just for smiles» est acceptée à l'unanimité.

### e) Modifications des statuts et d'un règlement

Antoine Berthoud précise qu'il y a deux manières de fonctionner possibles: ou l'assemblée vote en bloc sur les propositions du comité, publiées sur le site Internet, et les accepte ou les refuse; ou il y a discussion puis vote article par article.

Daniel Favarger voit une erreur de logique entre les articles 14 (nouveau) et 12 (ancien) des statuts; les responsables des commissions ne peuvent siéger de plein droit au comité puisqu'ils n'ont pas été élus par l'assemblée générale. Ce qu'infirmé apparemment le pt 8 de l'art. 12 (ancien) qui prévoit que l'assemblée générale élit les membres des commissions. Daniel Favarger insiste: il y a contradiction. Antoine Berthoud propose de confier au comité la tâche de consulter un juriste pour savoir s'il y a vraiment contradiction dans les statuts.

Personne ne demandant un vote article par article, l'assemblée vote en bloc.

34 voix sont pour, la majorité des 2/3 des 62 membres présents est de 42 - la modification des statuts est donc refusée.

Christian Furrer propose que puisque les modifications des statuts sont refusées en bloc, on essaie de les faire passer article par article.

Florence Droz précise que puisque l'assemblée a choisi de voter en bloc, le vote pour cette année est définitif.

Antoine Berthoud ajoute qu'avec les statuts actuels, Ichtus pourra continuer de fonctionner.

### **Adoption d'un règlement**

Antoine Berthoud explique qu'après réflexion, le comité propose de renoncer à l'assurance interne, après avoir réalisé qu'il serait impossible concrètement de lui créer un règlement qui soit applicable dans la réalité d'Ichtus. Le comité propose plutôt que les utilisateurs d'engins où la casse est chère (voilier lesté, catamarans) souscrivent une assurance RC couvrant les dégâts au matériel nautique loué ou emprunté, ce que font certaines compagnies, mais pas toutes.

Daniel Favarger a étudié le problème à fond. Deux compagnies, la Mobilière et la Zurich, couvrent les dégâts au matériel nautique loué ou emprunté, pour autant que ce matériel n'exige pas une RC pour naviguer. La valeur et l'utilisation de la flotte d'Ichtus - voiliers et planches - ayant fortement augmenté depuis 2005, il estime que l'assurance interne à chf 10.- se justifie pleinement, puisque la grande majorité des membres du club, en fait ne sont pas couverts par leur RC personnelle, et n'en changeront pas, la durée des contrats étant de 10 ans.

Yolan Droz estime que le gros risque est le lesté, qui exige un permis. Il est d'avis que la minorité qui a le permis voile a les moyens d'assumer le coût d'une RC privée couvrant ces dégâts, fût-elle à double.

Pour Antoine Berthoud, l'alternative est simple. Première solution: il n'y a pas d'assurance interne, la caisse du club assume les petites casses, et les auteurs des grosses casses ou paient de leur poche, ou se sont assurés et sont couverts - à eux, une fois avertis, de faire leur choix. Deuxième solution: l'assurance interne, avec un règlement si compliqué qu'il ne sera jamais applicable dans le cadre d'Ichtus.

Florence Droz estime qu'il faut continuer comme par le passé. Si un engin était cassé et que le club n'avait pas les moyens de le réparer, le club y renonçait et l'éliminait.

Claude Longo Berger propose de rebaptiser l'assurance interne «fonds de solidarité», alimenté par ces chf 10 que paie chaque membre, une somme que chacun peut payer. Ca évite le recours à un règlement compliqué.

Florence Droz estime que l'assurance interne avait été lancée pour inciter les membres qui font de la casse à s'annoncer plutôt qu'à ne rien dire. Ca n'a pas marché du tout - c'est un argument de plus contre l'assurance interne.

Antoine Berthoud résume. Il y a maintenant 3 propositions: un règlement compliqué pour l'assurance interne, proposé par Daniel Favarger; le renoncement à l'assurance interne avec prise en charge des grosses casses par les intéressés, ce que propose le comité; et la proposition Longo de transformer l'assurance interne en fonds de secours.

Daniel Favarger ajoute qu'il est possible aussi de maintenir l'assurance interne avec le

règlement ancien modifié par Antoine Berthoud, lequel règlement contient 18 erreurs techniques. Il regrette les volte-faces du comité.

François Guinchard demande s'il serait possible de conclure une assurance casco pour le bi-quille, qui est tout de même un cas particulier - une fois remis à neuf, il vaudra une trentaine de milliers de francs.

Pour Antoine Berthoud, tout est possible, rien n'est interdit. Il a consulté des professionnels de l'assurance. Tous recommandent d'éviter des assurances RC, un secteur où la jurisprudence est très, très compliquée, pour préférer une forme d'assurance choses.

Daniel Favarger constate que c'est bien ce que propose l'assurance interne - il ne comprend donc pas pourquoi le comité s'obstine à vouloir la supprimer.

Florence Droz s'adresse directement à Daniel Favarger pour lui dire qu'elle est exaspérée par la systématique qu'il met à démontrer mail après mail et lors de ses interventions la stupidité du comité. C'est une des raisons qui la poussent à renoncer à son poste de secrétaire.

Une voix demande des précisions sur le fonctionnement passé de l'assurance interne. Mark Haltmeier précise qu'en trois ans, elle a permis d'encaisser près de 14'000.- francs et qu'env. 8'000.- francs ont été déboursés. Elle permet donc de couvrir les petites casses, mais ne permettrait pas de couvrir de grosses dépenses.

Une discussion touffue s'engage pour savoir comment voter.

L'assemblée choisit finalement de remplacer l'assurance interne par un fonds de secours / solidarité utilisable à la discrétion du comité et des commissions, les utilisateurs d'engins chers étant priés de s'assurer personnellement (proposition Longo) plutôt que de supprimer purement et simplement l'assurance interne (proposition du comité).

#### f) Informations relatives au râtelier couvert

Mark Haltmeier précise que, contrairement à ce qui se passe le plus souvent dans des projets de construction, il n'y a pas eu de dépassement de devis - le râtelier couvert coûtera finalement 30'000.- francs de moins que prévu. Ichtus y mettra un peu moins de 50'000 francs, les donateurs - dont la Loterie romande - un peu plus. Cela permet d'envisager sereinement le financement de l'aménagement intérieur du râtelier. Nicolas Droz précise que les armoires extérieures, côté Ichtus, seront réalisées comme prévu avec l'équipe du «semestre de motivation» et que, grâce à un plan de Yan Arnold, le rangement et le stockage des voiles de planches sera idéal.

## 9. Propositions individuelles

Daniel Favarger propose que le comité s'engage à ne pas acheter de voilier qui exige un permis. Proposition acceptée à la majorité.

Daniel Favarger a fait parvenir au comité la proposition suivante:

*En 2010, le coordinateur avait un budget pour engager des jeunes dans les travaux nécessaires à la gestion des activités nautiques. Ce budget a été paraît-il largement dépassé, heureusement: j'ai réalisé que ce budget était capital pour assurer la relève. Ces jeunes m'ont dépanné plusieurs fois quand je cherchais des outils ou du matériel. Il ne serait pas réaliste d'attendre des jeunes qu'ils s'engagent bénévolement: leurs besoins d'argent de poche dépassent largement ceux « de notre temps ».*

*N.B. Je suis bien sûr ouvert à une contre-proposition de budget moins élevé de la part du comité, mais, il faut compter au moins 50% de plus que ce qui a été dépensé en 2010.*

Antoine Berthoud précise qu'il n'y a jamais eu de budget pour engager des jeunes, mais que de l'argent a bien été dépensé pour cela.

Nicolas Droz, au nom du comité, précise qu'en 2010, avec la construction du râtelier et sa jambe cassée, il a bien engagé quelques jeunes membres du club, défrayés à raison de chf 10.- de l'heure. Ces sommes ont été comptabilisées sous le compte «râtelier». Il est arrivé aussi, auparavant, que des jeunes membres soient défrayés de la même manière,

pour des réparations diverses. Mais Ichtus ne souhaite pas pérenniser cette manière de faire, puisque le club compte, avant tout, sur le bénévolat, et ne souhaite en tout cas pas prévoir une somme au budget pour ce type de dépenses. Elles restent possibles mais doivent être exceptionnelles. Nicolas recommande donc de rejeter la proposition de Daniel Favarger.

Au vote, la proposition est rejetée à une majorité évidente.

## **10. Élection du comité**

Antoine Berthoud, avant de procéder à l'élection du comité, tient à prendre congé de Florence Droz, qui a choisi de renoncer à sa charge de secrétaire d'Ichtus, charge qu'elle assume bénévolement depuis 29 ans.

L'assemblée applaudit longuement Florence, qui regrette avec un sourire de ne pas avoir démissionné plus souvent...

Antoine Berthoud souligne que la reconnaissance d'Ichtus va non seulement à Florence mais aussi à Nicolas, le couple Droz étant un gros morceau de l'âme d'Ichtus. Et il faut penser aussi aux enfants Droz, qui ont dû souffrir d'Ichtus - Yolán Droz approuve bruyamment.

Florence, explique Antoine Berthoud, quitte Ichtus avant tout pour avoir le temps et l'énergie de réaliser un nouveau projet professionnel. Elle est abondamment fleurie, sous de nouveaux applaudissements.

A une question venue de la salle, Florence précise qu'elle restera coach J+S, avec Nicolas, et que de toute façon, via son mari, elle reste proche du club.

Antoine Berthoud passe à l'élection du comité; personne ne souhaitant une élection individuelle, le comité sortant moins Florence Droz se représente en bloc - il est réélu par acclamations.

## **11. Nomination des vérificateurs de comptes**

Sébastien Fahrny ayant quitté le club, restent Yannick Droval et le suppléant Marc Bell qui devient vérificateur. Il faut leur nommer un suppléant. Anne-Françoise Rey accepte la charge, elle est élue par applaudissements.

## **12. Divers**

Patricia Serex propose que le comité réfléchisse à engager, pour remplacer Florence Droz, deux ou trois des élèves qu'elle a en cours de correspondance et qui passeront leur CFC en juin. Il pourrait être formateur pour ces jeunes gens et jeunes filles d'expérimenter ce genre de travail pratique. Le comité accepte l'idée et reprendra contact rapidement pour la concrétiser.

Patricia Serex a eu la chance de travailler à plusieurs reprises à la rénovation du bi-quille. Elle propose la création d'une commission «bi-quille» qui gérerait le bateau.

Antoine Berthoud trouve l'idée excellente. A ce groupe de se constituer comme il l'entend, et d'envoyer un représentant à la commission «voile». Corsin Battaglia précise que le Love-Love déjà était géré de manière assez autonome par Karine Verrechia, qui tenait à jour sa propre liste d'utilisateurs reconnus du Love-Love. Il peut en aller de même avec le bi-quille.

A 21h58, Antoine Berthoud clôt la séance, et les participants font honneur aux pizzas Longo.